



LEED Canada pour les habitations

Demande d'ID approuvée :

Visitabilité et conception universelle

Introduction

Le document suivant est une Demande pour l'Innovation en design (DID) approuvée pour une plus vaste utilisation aux fins du programme de la certification LEED Canada pour les habitations. Ce crédit ne doit pas être jugé faire partie du Système d'évaluation standard de la certification LEED Canada pour les habitations; tous les points obtenus à l'aide de cette DID doivent être comptabilisés aux fins du Crédit 3 ID de la Liste de vérification pour l'évaluation de projets de la certification LEED Canada pour les habitations.

Il est possible que les mesures présentées dans cette DID ne conviennent pas à toutes les habitations. Les stratégies résumées plus bas doivent faire partie d'un processus de conception intégré garantissant que les avantages de ces stratégies ne sont pas affectés par d'autres préoccupations (par ex., énergie, durabilité, confort).

Demande d'ID approuvée : Visitabilité et conception universelle

Maximum de points : 2

But

Réduire les besoins en rénovations futures, ainsi que leur importance (incluant le fait d'éviter d'utiliser des matériaux de construction et de produire des déchets de construction), afin que les habitations puissent permettre aux gens d'y demeurer pendant plusieurs années et qu'elles puissent accueillir des personnes de différentes capacités.

Exigences

Préalables

Aucun.

Crédits

Remarque : Le Crédit 1.1 ne peut être octroyé aux projets multifamiliaux devant respecter les exigences du Fair Housing Amendments Act (FHAA) (par ex., un bâtiment comptant ≥ 4 unités résidentielles et un ascenseur). Les projets tentant d'obtenir le Crédit 1.2 doivent obtenir le Crédit 1.1 ou satisfaire les exigences du FHAA.

1.1 **Visitabilité** (1 point). Intégrer toutes les caractéristiques de visitabilité suivantes à l'habitation.

- a) **Entrée visitable.** Prévoir au moins une entrée sans marches offrant un accès à l'étage de la maison où se trouve la principale surface habitable :
 - L'entrée sans marches doit mener à la rue, au trottoir ou à l'entrée de garage par un chemin dont l'inclinaison ne dépasse pas 1:12 (8,33 %) et dont la pente transversale ne dépasse pas 1:50 (2 %). Le niveau du chemin peut varier d'un maximum de 0,5 pouce. Les variations de niveau de 0,25 à 0,5 pouce doivent être biseautées. (Envisager de placer l'entrée à l'avant ou sur le côté de la maison).
 - L'entrée doit être munie d'une porte offrant une ouverture dégagée¹ d'au moins 32 pouces. La hauteur maximale permise pour le seuil de la porte est de 0,5 pouce. Les variations de niveau de 0,25 à 0,5 pouce doivent être biseautées des deux côtés.
- b) **Passage visitable.** Fournir un passage d'une largeur minimale de 36 pouces sur toute la surface de l'étage où se trouve la principale surface habitable. La largeur du passage ne peut être inférieure à 32 pouces au niveau des portes des passages. Le niveau du chemin peut varier d'un maximum de 0,5 pouce. Les variations de niveau de 0,25 à 0,5 pouce doivent être biseautées.

¹ La largeur d'une ouverture dégagée se mesure entre la façade de la porte et la butée opposée lorsque la porte est ouverte à 90°. On obtient généralement une ouverture dégagée de 32 po avec une porte dont la largeur est de 34 ou 36 pouces.

- c) **Salle de bain adaptable.** On doit prévoir une salle d'eau ou une salle de bain complète à l'étage de l'habitation où se trouve la principale surface habitable. La salle d'eau ou la salle de bain complète doit comprendre les éléments suivants :
- Une surface de plancher dégagée d'au moins 30 po x 48 po. Une toilette et un comptoir; la charnière de la porte ne peut empiéter sur la surface de plancher dégagée.
 - Un mur renforcé au côté de la toilette ou derrière celle-ci afin de faciliter l'installation de barres d'appui. Documenter l'emplacement des murs renforcés dans le manuel d'exploitation et d'entretien exigé par le Crédit 1.1 AE.

1.2 **Conception universelle** (1 point). Intégrer tous les éléments de conception universelle suivants. Les numéros de page entre parenthèses font référence au document sur les Habitations et l'Aménagement Urbain (HAU), « Residential Remodeling and Universal Design », accessible en ligne au : www.huduser.org/publications/destech/resid.html.

- a) **Dispositifs de commande de l'environnement.** Les commutateurs, les thermostats et les boîtes de disjoncteurs ne peuvent se trouver à plus de 48 po du plancher fini, distance mesurée à partir du haut du dispositif de commande. Les prises électriques doivent se trouver à au moins 18 po du plancher fini, distance mesurée à partir de la base de la prise. Les thermostats, les boîtes de disjoncteurs et les commandes de systèmes de sécurité, s'ils sont fournis, doivent être installés sur l'étage de l'habitation où se trouve la principale surface habitable.
- b) **Caractéristiques d'adhérence de base.** Inclure tous les éléments suivants dans l'habitation :
- Des mécanismes à levier sur les portes (p. 21)
 - Des robinets à leviers (p. 49)
 - Des volets d'armoires avec poignées de type C ou D (style C ou D, ou voir la p. 38)
- c) **Caractéristiques de la cuisine, de la chambre à coucher et de la salle de bain.** Sur l'étage où se trouve la principale surface habitable ou sur un étage accessible par un ascenseur ou un escalier, inclure les éléments suivants :
- Caractéristiques de la cuisine :
 - Un évier de cuisine avec espace de rangement à la hauteur des genoux sous l'évier (p. 34)
 - Une surface de cuisson ou un four avec commandes à l'avant (p. 35) et un espace de rangement à la hauteur des genoux, au-dessous ou à côté. Par exemple, utiliser une surface de cuisson à hauteur ajustable ou placer une armoire amovible à côté de la surface de cuisson ou sous celle-ci (p. 37); ou placer une surface de cuisson et un four à côté de l'évier ou à côté d'une ouverture d'une largeur d'au moins 32 pouces (par ex., sur l'extrémité d'un espace de travail de cuisine).
 - Au moins un tiers (selon le volume) des étagères et des armoires de rangement doivent être des étagères rotatives (p. 38), des étagères à rabat (p. 39) ou elles doivent être placées à une hauteur maximale de 48 pouces au-dessus du plancher fini (distance mesurée à partir du haut de l'étagère ou de l'armoire).
 - Inclure au moins une chambre à coucher offrant les caractéristiques suivantes :
 - Un espace permettant d'y placer un lit et dont le diamètre du cercle de virage est de 5 pi. Le lit ne peut empiéter sur le cercle de virage.

- Une garde-robe munie d'une porte dont la largeur de l'ouverture dégagée est ²d'au moins 32 pouces et comprenant une barre à vêtements ajustable (p. 67). Au moins la moitié (selon la surface) des étagères de la garde-robe doit se composer d'étagères à rabat (p. 39), d'étagères à hauteur ajustable (p. 67), ou elles doivent se situer à une hauteur maximale de 48 pouces (distance mesurée à partir de la surface supérieure de l'étagère).
- Inclure au moins une salle de bain offrant les caractéristiques suivantes :
 - Une surface de plancher dégagée d'au moins 30 po x 48 po. Une toilette et un comptoir; la charnière de la porte ne peut empiéter sur la surface de plancher dégagée.
 - Une pomme de douche à hauteur ajustable ou à main dans la douche ou dans le bain, ainsi qu'une barre d'appui installée.
- d) **Placards superposés.** Si l'habitation comprend un 2^e étage adapté, aligner un placard du rez-de-chaussée avec un placard du 2^e étage afin de permettre l'installation éventuelle d'un ascenseur.
- e) **Documentation de la stratégie de conception universelle.** Décrire brièvement les caractéristiques de conception universelle, tout particulièrement les sections de murs renforcés et les éléments amovibles ou ajustables. Les caractéristiques peuvent être décrites à l'aide d'images, d'une description générale ou d'une combinaison des deux. Inclure ces éléments dans le manuel d'exploitation et d'entretien du Crédit 1.1 AE.

Vérifications et soumissions de documents

Entrepreneur / Équipe de projet :

- Présenter une liste de mesures répondant aux exigences à l'Évaluateur écologique.
- Pour l'élément (c) du Crédit 1.1, présenter la description de l'emplacement du mur renforcé de la salle de bain dans le manuel d'exploitation et d'entretien à l'Évaluateur écologique.
- Pour l'élément (e) du Crédit 1.2, fournir la stratégie de conception universelle du manuel d'exploitation et d'entretien.

Évaluateur écologique :

- S'assurer que le projet est admissible aux Crédits 1.1 et/ou 1.2 de ce Crédit ID approuvé.
- S'assurer visuellement que les exigences sont satisfaites.
- S'assurer visuellement que la liste de mesures fournies par l'Entrepreneur / Équipe de projet satisfait les exigences.
- Pour l'élément (c) du Crédit 1.1, s'assurer que l'emplacement du mur renforcé de salle de bain est indiqué dans le manuel d'exploitation et d'entretien.
- Pour l'élément (e) du Crédit 1.2, s'assurer que la stratégie de conception universelle est indiquée dans le manuel d'exploitation et d'entretien.

² La largeur d'une ouverture dégagée se mesure entre la façade de la porte et la butée opposée lorsque la porte est ouverte à 90°. On obtient généralement une ouverture dégagée de 32 po avec une porte dont la largeur est de 34 ou 36 pouces.

Renseignements supplémentaires

Ressources et références

Le « Fair Housing Act Design Manual », rédigé par le U.S. Department of Housing and Urban Development, est accessible à l'adresse :

<http://www.huduser.org/publications/destech/fairhousing.html>

Concrete Change est une organisation axée sur la visitabilité : <http://www.concretechange.org/>

Le North Carolina State University College of Design Center for Universal Design offre des ressources au <http://www.design.ncsu.edu/cud/> incluant le Next Generation Universal Design Home : http://www.design.ncsu.edu/cud/projserv_ps/projects/psnextgen.htm

Le Universal Design Living Laboratory, une maison de démonstration nationale incluant la conception universelle et des pratiques de construction écologiques, offre plusieurs ressources concernant la conception universelle et la construction écologique : <http://www.udll.com/>